

Luminus BasicFlex Gaz

(avril 2024)

Conditions particulières : (GBFL0C2.0)

Valable pour les Consommateurs résidentiels avec une consommation de gaz annuelle < 100 MWh et des raccordements au réseau de gaz naturel basse pression avec relevé annuel. Dans le cas contraire, Luminus se réserve le droit d'adapter votre prix.

Consommateurs : **résidentiels**
 Tarif : **variable**
 Durée du contrat : **indéterminée**

VOS AVANTAGES :

Économie	Facilité	Service
Vous bénéficiez des baisses des prix du marché.	Vous gérez votre compte et vos factures dans My Luminus, votre espace client en ligne.	Self service 100 % en ligne : vous gérez vous-même, facilement et à tout moment, vos données et services dans votre espace client sécurisé.

SERVICES INCLUS :

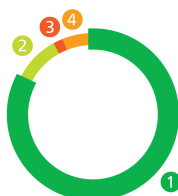
My Luminus	Luminus Extras	FactureManager
Votre espace client pour gérer tous vos services en ligne.	Tous vos avantages sur vos marques préférées.	La flexibilité de paiement et l'assurance d'un budget sous contrôle.

Plus d'infos sur luminus.be

€ TARIFS :

Composition du prix de l'énergie

- 1 Énergie fournie par Luminus
- 2 Coût de transport de l'énergie
- 3 Taxes et redevances
- 4 TVA 6%



1 Prix de l'énergie fournie par Luminus (TVA incl.)¹ :

	Prix du jour
Énergie (c€/kWh)	3,31
Estimation annuelle de l'énergie fournie (c€/kWh) ²	3,86
Redevance fixe (€/an)	15,90

¹ Pour plus d'informations, voir ci-dessous : 'Informations sur votre tarif'.

² Cette estimation annuelle est basée sur l'évolution actuelle et attendue des prix au cours des 12 prochains mois.

2 Coûts d'utilisation des réseaux :

	Gestionnaire de réseau	Coûts de distribution						Coûts de transport (c€/kWh)	Tarif gestion des données / Activité de mesure et de comptage (€/an)
		Petite consommation <= 5.000 kWh		Consommation moyenne > 5.000 et <= 150.000 kWh		Grande consommation > 150.000 kWh			
		Variable (c€/kWh)	Fixe (€/an)	Variable (c€/kWh)	Fixe (€/an)	Variable (c€/kWh)	Fixe (€/an)		
FL	Fluvius (Gaselwest)	2,12	14,68	1,12	64,67	0,74	631,28	0,1622	13,95
	Fluvius (Imewo)	2,45	17,00	0,89	95,37	0,64	470,96	0,1622	13,95
	Fluvius (Intergem)	1,89	12,96	0,90	62,60	0,60	503,78	0,1622	13,95
	Fluvius (Iveka)	2,02	13,98	0,79	75,10	0,53	469,45	0,1622	13,95
	Fluvius (Iverlek)	2,05	14,24	0,92	70,95	0,61	531,76	0,1622	13,95
	Fluvius (Sibelgas)	1,97	13,47	0,74	74,73	0,68	165,29	0,1622	13,95
	Fluvius Antwerpen	2,33	15,97	0,65	99,87	0,45	399,50	0,1622	13,95
	Fluvius Limburg	1,94	17,10	1,01	63,26	0,48	855,38	0,1622	13,95
	Fluvius West	2,81	7,75	1,19	88,73	0,65	890,05	0,1622	13,95
WAL	ORES (Brabant Wallon)	3,80	25,74	1,86	104,68	1,41	646,64	0,1622	-
	ORES (Hainaut Gaz)	3,80	25,74	1,86	104,68	1,41	646,64	0,1622	-
	ORES (Luxembourg)	3,80	25,74	1,86	104,68	1,41	646,64	0,1622	-
	ORES (Mouscron)	3,80	25,74	1,86	104,68	1,41	646,64	0,1622	-
	ORES (Namur)	3,80	25,74	1,86	104,68	1,41	646,64	0,1622	-
	TECTEO RESA	3,71	33,37	2,02	117,77	1,78	928,99	0,1622	-

3 Taxes et redevances :

	FL	WAL
Cotisation sur l'nergie (c€/kWh)	0,1058	0,1058
Droit d'accise spcial (*) (c€/kWh)	0,8724	0,8724
Redevance de raccordement (**/****) (c€/kWh)	-	0,0075

(*) Tarif diffrent dpendant de la consommation sur base annuelle : 0-12.000 kWh : 0,8724 c€/kWh, >= 12.001 kWh : 0,8958 c€/kWh
(**) TVA non applicable.
(****) Non applicable sur les premiers 100 kWh. Cette redevance est majorde d'un montant forfaitaire de € 0,0075.



INFORMATION SUR VOTRE TARIF :

La TVA sur les prix indiqus et les ventuelles promotions est de 6 %. Si le taux de TVA en vigueur change pendant la durde de votre contrat, alors les prix et les promotions changent ggalement.

Index (HTVA) : TTF DAH RLP M = 25,932 €/MWh (valeur de l'indice de fvrier 2024)

Formule tarifaire pour le cot de l'nergie (HTVA) : 0,1000 x TTF DAH RLP M + 0,5300

Les montants mentionns sont arrondis. Votre tarif sera indexe tous les mois. Le paramtre d'indexation est bas sur la moyenne pondrede des cotations journalires Bid et Offer TTF Day Ahead (pour les jours ouvrables) et Weekend (pour les jours non ouvrables) au cours du mois de fourniture (disponible sur www.icis.com dans le rapport European Spot Gas Markets (ESGM) sous le titre « TTF price assessment ») avec une pondration RLP (Real Load Profile). Cette pondration RLP est basee sur la moyenne arithmétique des profils de consommation RLP des diffrents gestionnaires de rseaux de distribution (publiés par Synergrid). La valeur TTF DAHW RLP M du mois en cours n'est connue qu'à la fin du mois. Les prix affichs sont calculs sur la base de la dernire valeur TTF DAHW RLP M connue (mois prcdent). L'historique des valeurs TTF DAHW RLP M peut tre consulté sur le site Web www.luminus.be. Nous nous rservons le droit d'utiliser de nouveaux paramtres ou de nouvelles composantes pour calculer la formule du prix si les paramtres actuels viennent à changer, sont supprimés ou s'ils devaient ne plus tre disponibles. Luminus s'efforcera de maintenir le prix moyen au mme niveau.

Le cot de l'nergie, qui varie en fonction de l'volution des paramtres composant la formule tarifaire indexe, est calculé sur base de l'index applicable durant la priode pour laquelle vous tes facturés lors du dcompte de votre consommation ruelle. Les montants mentionns dans votre dcompte peuvent ds lors varier par rapport aux prix ci-dessus.

La redevance fixe est une redevance annuelle forfaitaire par raccordement au rseau de gaz qui couvre tous les cotés d'exploitation fixes de Luminus. Si le contrat avec Luminus est rsilié prmaturement (= dans le courant du premier semestre à compter du dbut de la fourniture), le client sera tenu de payer la moiti de la redevance fixe annuelle par raccordement au rseau de gaz. Au terme du premier semestre à compter du dbut de la fourniture, la redevance fixe n'est impute qu'au prorata de la durde effective de fourniture ininterrompue de gaz par Luminus. La redevance fixe est impute sur le dcompte ou le dcompte de clture. Les cotés d'utilisation des rseaux mentionns ci-dessus sont les cotés approuvs par les rgulateurs rgionaux (VREG, CWAPE et BRUGEL) et les valeurs des taxes, redevances, cotisations et surcharges sont les valeurs les plus rcentes connues au moment de l'dition de ces conditions particulires. Les ventuelles modifications de ces lments vous seront intgralement refacturées au prix cotant.

Tarif exclusivement en ligne :

Luminus BasicFlex Gaz est un contrat exclusivement en ligne par lequel vous acceptez expressment :
- de pouvoir contacter Luminus exclusivement via le formulaire de contact, par chat ou en ligne via My Luminus et
- de recevoir exclusivement vos factures de manire digitale.

Si vous souhaitez toutefois bnficier de l'aide de notre service client tlphonique ou si vous souhaitez malgr tout recevoir vos factures au format papier, cela peut se faire uniquement si vous souscrivez un contrat qui inclut notre service clientle tlphonique.



DUREE DE VOTRE CONTRAT :

Luminus BasicFlex Gaz est un contrat à durde indtermine.

Si vous tes un nouveau client Luminus, ce contrat entrera en vigueur à la date de dbut de fourniture. Si vous tes dj client chez Luminus pour votre gaz pour le Point de fourniture et conformment à l'article 11.4 des Conditions gnrles, souhaitez passer au contrat Luminus BasicFlex Gaz, le nouveau contrat entrera en vigueur 21 jours calendrier aprs la date de signature, sauf si une autre date est convenue en concertation avec nous. L'article 4.3 des Conditions gnrles demeure inchangé.

Si vous n'etes pas encore client chez Luminus, votre contrat chez Luminus doit dbuter au plus tard 4 mois aprs la signature. Si tel n'est pas le cas, Luminus est en droit de refuser votre demande de contrat ou de vous faire une nouvelle proposition de contrat.

PAIEMENT ET MODE D'ENVOI DE VOS FACTURES :

Vous payez d'avance vos acomptes de manire rgulire et recevez donc des factures d'acompte selon la frquence (mensuelle, bimestrielle ou trimestrielle) que vous avez dtermine vous-mme dans votre Espace Client en ligne (la frquence standard est la frquence mensuelle). Vous choisissez ggalement vous-mme votre mode de paiement (domiciliation, virement ou tout autre mode de paiement proposé par Luminus). Si vous optez pour la domiciliation, vous ne recevrez pas de factures d'acompte, mais uniquement votre dcompte annuel. Vous recevez vos factures uniquement par email. Toutes vos factures seront toutefois disponibles en ligne via votre Espace Client sur www.luminus.be. En cas de retard de paiement, nous vous enverrons au moins un rappel. En cas de dfaut de paiement dans le dlai prvu par le rappel, nous vous enverrons une mise en demeure. Si votre point de fourniture se trouve en Rgion Wallonne ou dans la Rgion de Bruxelles-Capitale, un rappel coté 7,5 EUR et une mise en demeure 15 EUR. Si votre point de fourniture se trouve en Rgion Flamande, une lettre de rappel coté 8 EUR. Le premier rappel ne vous est pas facturé pour les trois premires factures chues de l'annee calendrier. Les mises en demeure vous sont facturées 10 EUR. En cas de paiement tardif, vous tes en outre tenu au paiement d'interts de retard au taux d'intert lgal. Si nous avons transmis votre facture à un tiers, vous tes ggalement redevable d'une indemnisation forfaitaire de 10 % sur chaque montant impayé, avec un minimum de 55 EUR, en ddommagement des frais de recouvrement extrajudiciaires, sans prjudice du droit de prouver des dommages et prjudices suprieurs.

